



### Délibération du Conseil Communautaire

\*\*\*\*\*

Le Lundi 15 avril 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Montagrier sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 09 avril 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	43	Jean-Pierre Prigul–Janick Laville–Jean-Didier Andrieux-Pascal Devars-Monique Boineau-Serrano-Jean-Pierre Prunier-Murielle Cassier-Didier Bazinet- Yves Mahaud- Michel Desmoulin-Corinne Ducoup-Philippe Boismoreau-Philippe Bogaert-Alfred Gonnard-Jean-Marcel Beau-Daniel Bonnefond-Bruno Limerat-Ludovic Gillaizeau-Francis Lafaye-Clément Lemerancier-Gilles Mercier-Nicolas Platon-Catherine Bezac-Gonthier-Laurent Casanave-Christine Laurent-Dominique Caillou-Philippe Chotard-Jean-Pierre Chaumette-Francis Duverneuil-Virginie Mouche-Jean-Pierre Paretour-Joël De Luca-Gérard Caignard-Fabrice Boniface-Brigitte Pourtier-Philippe Dubourg-Priça Mortier-Pierre Janailac-Julie Bordet-Edwige Badel- Marion Lafaye - Patrick Lachaud- Muriel Morlion
Suppléants présents	1	David Boucard - Commune de Verteillac
Titulaires absents	15	Allain Tricoire-Bernadette Bazinet-Christine Berthé-Lisa Boyer-Joël Constant-Géry Denis-Catherine Esculier-Romain Perruchaud-Bernard Saint Martin-Christophe Rossard-Pierre Guigné-Jean-Claude Arnaud-Denis Ferrand-Joëlle Saint-Martin- Régis Defraye
Procurations	11	Allain Tricoire à Patrick Lachaud Bernadette Bazinet à Monique Boineau-Serrano Christine Berthé à Brigitte Pourtier Joël Constant à Bruno Limerat Géry Denis à Francis Duverneuil Catherine Esculier à Christine Laurent Romain Perruchaud à Catherine Bezac-Gonthier Bernard Saint Martin à Philippe Chotard Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Joëlle Saint Martin à Marion Lafaye

**DELIBERATION N° 2024 /44 :** (Code Nomenclature /712)**DATE :** 15 AVRIL 2024**RAPPORTEUR :** Jean-Marcel Beau**OBJET :** Compte administratif du budget annexe de la ZAE de Villeteureix

La présentation du compte administratif 2023 du budget annexe de la ZAE de Villeteureix peut se résumer ainsi :

## COM COM DU PERIGORD RIBERACOIS - ZAE VILLETEUREIX CCPR Budget Annexe - CA - 2023

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	455 285,14	G	455 285,14
	Section d'investissement	B	466 525,84	H	484 616,40

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	18 090,56 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	18 090,56 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=

=

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	939 901,54	= G+H+I+J	957 992,10
---	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	455 285,14	= G+I+K	473 375,70
	Section d'investissement	= B+D+F	484 616,40	= H+J+L	484 616,40
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	939 901,54	= G+H+I+J+K+L	957 992,10

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		18 090.56	18 090.56		18 090.56	18 090.56
Opérations de l'exercice	455 285.14	455 285.14	466 525.84	484 616.40	921 810.98	939 901.54
<b>TOTAUX</b>	<b>455 285.14</b>	<b>473 375.70</b>	<b>484 616.40</b>	<b>484 616.40</b>	<b>939 901.54</b>	<b>957 992.10</b>
Résultats de clôture		18 090.56				18 090.56
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>455 285.14</b>	<b>473 375.70</b>	<b>484 616.40</b>	<b>484 616.40</b>	<b>939 901.54</b>	<b>957 992.10</b>
<b>RESULTATS</b>		<b>18 090.56</b>				<b>18 090.56</b>

Cette présentation étant faite, il est proposé au conseil communautaire :

- De constater aussi bien pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

**Le président se retire et ne prend pas part au vote. Jean-Marcel Beau est nommé Président de séance.**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :

**Votes pour : 55**  
**Votes contre : 0**  
**Abstentions : 0**

Publié le 24 avril 2024

**Le Président de la Communauté  
de Communes du Périgord Ribéracois  
Didier Bazinet**

Signé électroniquement le 18/04/2024 à 17:07  
par Didier BAZINET

**Le secrétaire de séance  
du 15 avril 2024  
Jean-Marcel Beau**

